

# LIVRET D'ACCUEIL



Institut  
de formation  
du vélo





Bienvenu/e,

Vous avez choisi l'IFV pour vous former et nous vous en remercions. Une nouvelle opportunité s'ouvre à vous, des nouveaux horizons vous attendent ayant pour objectif de tracer votre avenir professionnel.

Ce livret vous présente l'IFV et vous accompagnera tout au long de votre formation : le contenu de celui-ci vous servira dans votre expérience professionnelle.

Les formateurs, la qualité du contenu pédagogique assurent la qualité de cette formation.

L'IFV s'engage dans cette démarche à assurer un suivi spécialisé, ouvrant à la réalisation de votre projet de vie.



Nous vous souhaitons une très bonne réussite pour ce nouveau parcours.

**Toute l'équipe de l'IFV !**



## NOS INFORMATIONS JURIDIQUES

Dénomination	INSTITUT DE FORMATION DU VELO
Adresse	180 BOULEVARD DE CHARAVINES CAMPUS DE LA BRUNERIE 38500 VOIRON
SIRET	53427748800019
CODE NAF	8559A – Formation continue d'adultes
Statut	Association loi 1901
Numéro de déclaration d'activité	82380510238
N°UAI (apprentissage)	0383553F
Numéro d'enregistrement auprès du préfet de la région Rhône Alpes (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)	82380510238
Numéro DATADOCK	5919
Direction de l'IFV	Florian BOUTEILLER et Julie BOURDAIS
Président (élu)	Simon ROGIER, président de l'IFV et du SNMCF



# NOTRE PROJET EDUCATIF

L'Institut de Formation du Vélo est né en 2011.

L'IFV est la filiale du Syndicat National des Moniteurs Cyclistes Français et a pour but d'accompagner le développement de la profession par différents moyens :

## 1) Les objectifs de l'Institut de Formation du Vélo

- Former les futurs professionnels du vélo
- Transmettre les valeurs de bienveillance, de respect, d'équité.
- Etudier et expertiser l'enseignement des différentes disciplines cyclistes pour élaborer des méthodes et créer des outils pédagogiques.
- Permettre aux stagiaires d'acquérir toutes les compétences pour vivre de leur métier et devenir de bons professionnels.

## 2) Les valeurs portées par l'Institut de Formation du Vélo

L'IMPLICATION de chacun

Le projet éducatif de l'IFV repose sur 3 valeurs, dont la première est l'implication de tous les acteurs (stagiaires, formateurs, tuteurs, structures de stage, évaluateurs, IFV) vers la réussite de tous nos stagiaires, que nous souhaitons placer au cœur de notre projet éducatif.

L'exigence d'un PROFESSIONNALISME

Notre équipe pédagogique s'astreint à un devoir de professionnalisme vis-à-vis des stagiaires, des tuteurs, des structures et des partenaires, et souhaite accompagner les stagiaires dans l'application de cette même valeur, tout en comptant sur la collaboration des partenaires et des structures d'alternance qui partagent la même valeur de professionnalisme que l'IFV.

Le RESPECT DE SOI, DES AUTRES et de NOTRE ENVIRONNEMENT : une valeur à la fois individuelle et collective. Développer la notion de respect de soi, des autres et de l'environnement constitue une valeur commune à l'équipe pédagogique de l'IFV qui se concrétise ainsi :

- Permettre à chacun d'être reconnu et respecté au niveau de ses droits : droit à être pris en considération, à être entendu, etc.
- Apprendre à tous, et dans l'action, le respect de l'autre, le respect de son environnement, la bienveillance, l'acceptation des différences, l'entraide, tout en permettant au stagiaire de se respecter lui-même et d'être respecté par les autres.

## 3) Les compétences recherchées, auxquelles chaque acteur contribue

Nos 3 valeurs communes se traduisent par un ensemble de compétences minimales à acquérir par les stagiaires en formation, et auxquelles l'équipe pédagogique va veiller. Les compétences repérées sont en effet essentielles pour la réussite à l'examen et l'insertion professionnelle.

Chaque acteur de la formation, dans sa spécificité et son rôle, pourra utiliser les méthodes et les moyens qui lui sont propres pour y parvenir.

### ❖ Les compétences de base

S'exprimer, écouter, communiquer et plus largement avoir une connaissance du métier et de l'environnement dans lequel il évolue

### ❖ Les compétences favorisant le "vivre ensemble"

Accepter la différence, s'entraider, coopérer, se faire comprendre, respecter les règles de groupe et le cadre de la formation et se sentir bien dans un groupe.

### ❖ Des attitudes générales constructives et dynamiques

Choisir, se remettre en question, s'impliquer, prendre des initiatives, chercher à atteindre ses objectifs, savoir s'adapter.

## Présentation de l'équipe permanente

	<p><b>Julie BOURDAIS</b>            Diplômes : Licence Sciences de l'Education, C2I, DEUG Aménagement et développement du territoire            Co-directrice de l'IFV            Formatrice Bureautique/Gestion de projet            Accompagnante en insertion socioprofessionnelle et référente handicap</p>		<p><b>Patrice BONFAND</b>            Diplômes : Master STAPS, BEESAC            Coordonnateur pédagogique du BPJEPS Activités du cyclisme et du CQP EMV            Formateur en technique, pédagogie, Anatomie/physiologie, Mobilité            Gérant de l'école VTT Just Bike Academy            Créateur de l'association de mobilité Roulavélo</p>
	<p><b>Florian BOUTEILLER</b>            Diplômes : BE/DE AMM, BPJEPS VTT, DEJEPS VTT            Co—directeur de l'IFV, et coordonnateur pédagogique du DEJEPS VTT            Formateur Secourisme, organisation de RAID, orientation, GPS, réglementation            Gérant de l'école VTT MCF Chartreuse, Pisteur secouriste</p>		<p><b>Kévin GAUTIER</b>            Diplômes : BEESAC, licence STAPS            Coordonnateur pédagogique du BPJEPS Activités du Cyclisme            Formateur en technique, pédagogie, orientation, mécanique            Moniteur VTT</p>
	<p><b>Mélanie DAVID</b>            Diplômes : BTS Assistante de gestion            Formatrice en Bureautique            Chargée d'administration            BPJEPS ET CQP EMV/PATROUILLEUR</p>		<p><b>Vincent VAUDAUX</b>            Diplômes : BEES 2° degré            Formateur en Entraînement, planification, pédagogie, technique, anatomie/physiologie            Gérant du Sport Etudes VTT</p>
	<p><b>Sylvie NOGUEIRA</b>            Diplômes : Assistante polyvalente            Chargée d'administration            DEJEPS, Opérateur cycles et formations continues</p>		<p><b>David RODRIGUEZ</b>            Technicien cycles pendant 20 ans à Décathlon.            Formateur et coordonnateur pédagogique des formations Mécanique Cycles</p>
	<p><b>Benjamin VIBERT</b>            Diplômes : BEESAC            Organisateur d'épreuves techniques            Formateur en pédagogie, technique, orientation et mécanique            Dirigeant de l'école BIKE INFINITY</p>		<p><b>Manon CROZET</b>            Diplômes :BP VTT en 10 UC            Préparatrice mentale            Intervenant VTT à l'Université de Grenoble            Formatrice en pédagogie, orientation, technique            Dirigeante de Bike Impulse</p>

En plus de son équipe permanente, l'IFV fait appel à une trentaine d'intervenants extérieurs sur des thématiques spécifiques ; anglais, commercialisation, juridique, pédagogie, Trial, technique.



## **Présentation des intervenants du BPJEPS (en plus de l'équipe permanente) :**

**ROLLAND Quentin** : Intervenant conception de flyers  
Master LEST Chargé de communication

**LOTH Emmanuel** : Intervenant Anglais, Tourisme et méthodologie de projet  
ELC Efficient Language Coaching

**HUET Benjamin** : Intervenant Théâtre et communication orale  
Parcours d'improvisation théâtrale

**MOREL Johanne** : Intervenante Commercialisation  
Grenoble école de management ESC Grenoble

**RABATEL Bertrand** : Intervenant Commercialisation, analyse économique de structure, aspects juridiques  
(EPI, assurances), milieu de pratique  
BEES 2<sup>e</sup> degré

**ESNAOLA IGNATIO** : Intervenant projet collectif voyage à vélo

**AGREIL David** : Intervenant marché du vélo à assistance électrique  
BEESAC, Gérant d'un magasin de vélos

**MOREL Camille** : Intervenante en gestion de projet  
Ingénieur Agronome

**Ainsi que de nombreux-ses Moniteurs-trices diplômé-es, pendant les séances pédagogiques scolaires, en club, entre stagiaires et les sorties vélo.**



## Personnes ressources

**Coordinateur BPJEPS AC session du Printemps : Patrice BONFAND**

**Coordinateur BPJEPS AC session de l'Automne : Kévin GAUTIER**

C'est votre référent pédagogique. Il doit être votre interlocuteur prioritaire pour tous les aspects pédagogiques, ou organisationnels

**Référente handicap : Julie Bourdais**

Les candidats présentant un handicap reconnu ou en phase de reconnaissance par la MDPH peuvent prendre contact avec la référente pour étudier des possibilités d'aménagements de formation et/ou d'examen et se renseigner sur les dispositifs de financement spécifiques aux personnes en situation de handicap.

**Assistante administrative de formation : Mélanie David**

C'est votre référente administrative. Elle doit être votre interlocutrice prioritaire pour tous les aspects administratifs et en liens avec votre financement.

**Référente socio-professionnelle : Julie BOURDAIS**

Dans le cadre de l'accompagnement socioprofessionnel et éducatif, les apprentis du CFA peuvent prendre rendez-vous avec la référente pour les questions suivantes ;

- Réalisation d'un bilan (formation, compétences, expérience professionnelle) ;
- Identification et suivi des problématiques sociales individuelles
- Orientation vers les organismes compétents (santé, logement, demande d'allocations diverses, problèmes de garde d'enfants...);
- Aide aux démarches administratives ;
- Elaboration d'un projet professionnel et d'un parcours d'insertion professionnelle ;
- Actions de soutien psychologique et matériel en dehors du temps de travail.

**Référent Mobilité : Florian BOUTEILLER**

Les référents mobilité des apprentis dans les centres de formation d'apprentis (CFA) ont comme activités la gestion des projets de mobilité, la mobilisation des participants et acteurs concernés, la préparation et accompagnement des participants et des candidats et la diffusion et exploitation des résultats d'une action de mobilité.

- Actions relatives à la mobilité professionnelle (mobilité internationale, mobilisation des aides au permis de conduire)

## Organigramme





## Modalités pédagogiques

L'institut de formation du vélo utilise les compétences pédagogiques des professionnels en exercice référents dans leur domaine.

Nos formateurs ont été formés à la pédagogie active et s'efforcent de proposer des phases d'apprentissage, de réalisation et d'évaluation

Ces formateurs sont réunis plusieurs fois par an pour échanger sur les objectifs de l'IFV et de chaque formation, travailler sur les contenus pédagogiques et le suivi des stagiaires. Différentes modalités pédagogiques sont proposées au cours du parcours de formation.

- Cours magistraux
- Démonstrations
- Observations
- Exercices, entraînements
- Simulations professionnelles
- Projet individuel et collectif

La taille du groupe est limitée à 20 parcours complets pour les BPJEPS et DEJEPS, à 12 pour l'Opérateur Cycles et à 16 pour les formations Patrouilleur VTT et CQP Educateur Mobilité à Vélo.

Des demi-groupes sont créés pour les contenus de formation nécessitant de la mise en pratique : mécanique, orientation, pédagogie scolaire, technique, entraînements, anglais, informatique.

Les participants effectuent un positionnement leur permettant d'obtenir des allègements sur des compétences déjà acquises à l'entrée en formation.

Nos formations se réalisent en présentiel.

Exceptionnellement, si la situation sanitaire l'oblige, certains cours peuvent se réaliser à distance en visio-conférence avec la plateforme Zoom.

Des supports de cours sont remis aux stagiaires soit en format papier, soit au format numérique par la plateforme collaborative Classroom ou sur clé USB.

Pour les formations BPJEPS, DEJEPS, CQP EMV et OPC, une période de stage est comprise dans la durée de formation. Elle fait partie intégrante des modalités d'apprentissage. Un livret de stage est remis au participant et est conjointement rempli entre le tuteur et le stagiaire pour évaluer ses acquis.

### **EXAMENS-CERTIFICATIONS :**

Le calendrier et les modalités d'examen sont communiqués aux participant-es-s dans le programme de formation.

2 sessions d'examen sont organisées pour les BPJEPS, CQP EMV, et DEJEPS.

1 session est organisée pour la formation Patrouilleur VTT et Opérateur Cycles.

Chaque stagiaire se voit remettre en fin de formation, une attestation de formation attestant de la réalisation de l'action des compétences validées.

Pour les formations débouchant sur un diplôme du Ministère des Sports, (BPJEPS, DEJEPS), les propositions de résultat sont présentées en jury final à la DRAJES Auvergne Rhône Alpes qui délivre le diplôme.



# Protocole administratif pour le stage en entreprise

## 1. Projet de stage :

Le stagiaire effectue sa recherche de stage en entreprise de manière autonome. Il peut demander conseil et soutien au référent de la formation. Il transmet son projet de stage au coordonnateur.

## 2. Convention de stage pédagogique en situation :

1. Après validation du « projet de stage », le référent pédagogique édite et signe la convention de stage.
2. Le stagiaire signe la convention et la fait signer par le responsable de la structure d'alternance
3. Le stagiaire remet un exemplaire de la convention au centre de formation, un exemplaire à la structure d'alternance et conserve un exemplaire. Elle sert de justificatif en cas de contrôle.

## 3. Validation des EPMS (BPJEPS, DEJEPS) :

Réalisée en centre de formation les Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle (EPMS) donnent le droit au stagiaire dans le cadre de son stage d'intervenir auprès d'un public sous la responsabilité de son tuteur. Aucune intervention auprès d'un public ne peut se dérouler sans la validation des EPMS :

- Le stagiaire doit fournir une copie des EPMS à la structure d'alternance
- La structure d'alternance doit l'afficher au même titre que les diplômes des autres moniteurs (obligations relatives aux EAPS)

## 4. Déclaration d'éducateur sportif stagiaire auprès de la DDCSPP du lieu de stage pour les BPJEPS et DEJEPS :

15 jours avant le début du stage, le stagiaire en formation envoie sa déclaration d'éducateur sportif stagiaire auprès de la DDCSPP du lieu de stage. Cette déclaration s'effectue sur le site [https:// eaps.sports.gouv.fr/](https://eaps.sports.gouv.fr/).

## 5. Etats de présence :

Le stagiaire signe la feuille de présence en stage, il l'a fait signer par son tuteur et la remet au centre de formation avant le dernier jour du mois.

## 6. Rapport du tuteur :

Il doit être rempli à chaque période de stage : période d'observation, période d'encadrement en binôme, période d'encadrement en autonomie et en fin de stage. Il est transmis au coordonnateur de la formation.



## Le rôle du tuteur

Le tuteur a pour rôle de préparer le stagiaire à ses futures fonctions et de le conseiller dans les domaines techniques et pédagogiques. Le stagiaire est placé sous la responsabilité de son tuteur.

Le tuteur n'a pas une obligation d'accompagner le stagiaire en encadrement. Il a cependant l'obligation de l'accompagner dans la réalisation de ses actions en semi-autonomie. Le tuteur conserve la responsabilité du groupe et valide ou non les préparations réalisées par le stagiaire.

En accueillant un stagiaire, le tuteur s'engage à réaliser les missions suivantes :

- Accueillir, aider, informer et guider ;
- Organiser avec les salariés intéressés son activité dans la structure et contribuer à l'acquisition des savoir-faire professionnels ;
- Veiller au respect de son emploi du temps ;
- Assurer la liaison avec l'organisme ou le service chargé des actions d'évaluation, de formation et d'accompagnement à l'extérieur de la structure ;
- Participer à l'évaluation du suivi de formation
- **Veiller au respect de la réglementation du sport par le stagiaire**

## Les espaces de cours

### La salle pédagogique de l'IFV

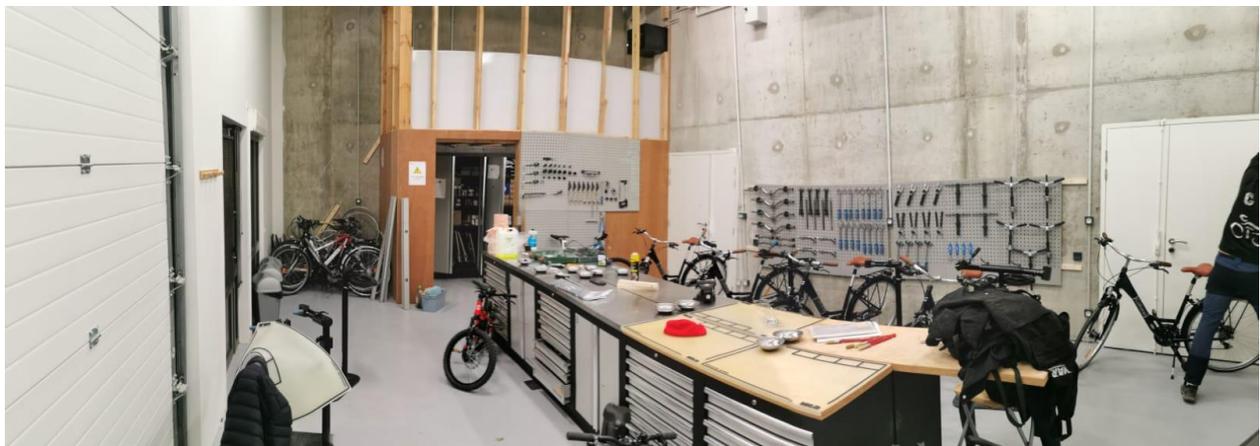
L'IFV dispose d'une salle équipée de chaises roulantes. Une machine à café est mise à la disposition des stagiaires : à la suite de l'utilisation ils sont tenus de nettoyer les verres et de garder en bon état la salle. Il est interdit de se restaurer dans la salle de cours.



### L'atelier mécanique de l'IFV

L'atelier mécanique dispose de 12 espaces de travail et de tout l'outillage nécessaire à l'entretien et la réparation de vélos. L'ensemble des cours de mécanique se déroulent à l'atelier.

L'atelier est strictement réservé à l'usage pendant les cours.



## Les espaces sur le campus :

L'IFV loue également auprès de Tremplin Sport Formation, des salles de cours situées sur le Campus

### Le plan du Campus de La Brunerie



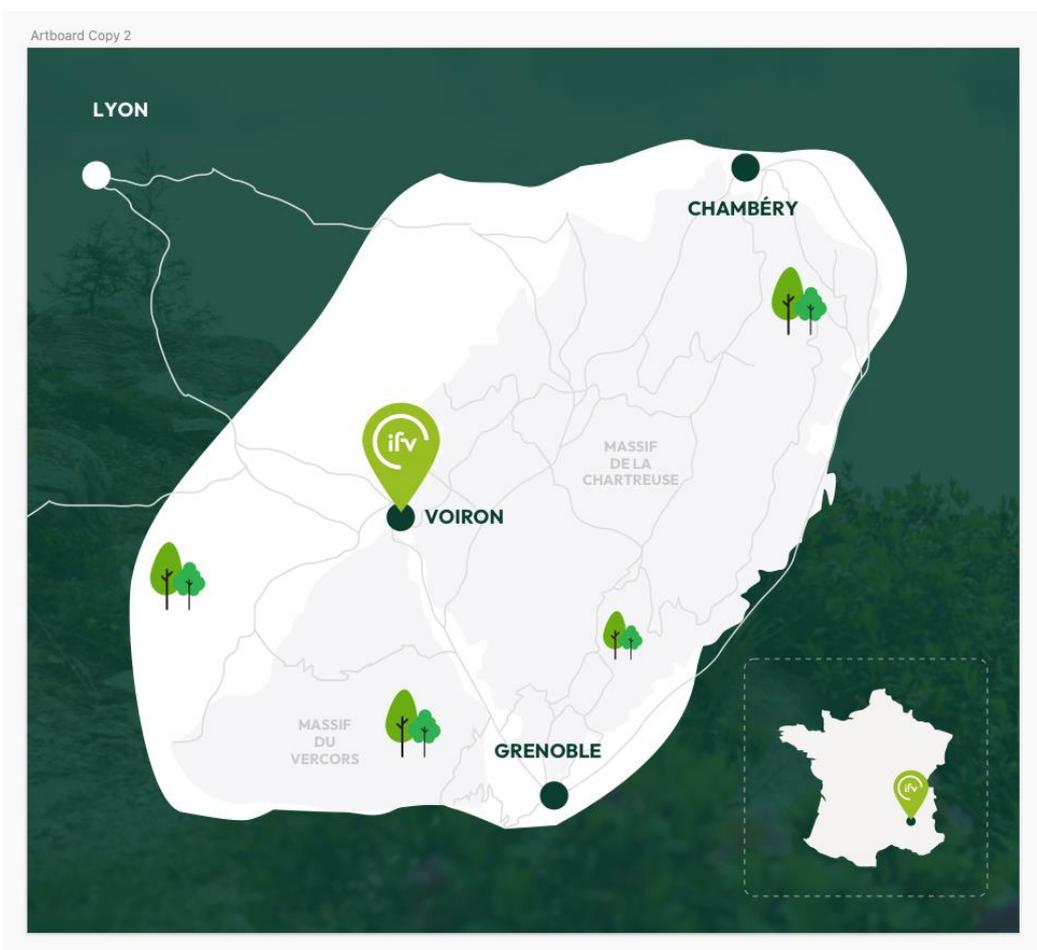
## Les espaces extérieurs au campus :

Pour les besoins pédagogiques, certains cours se réalisent à l'extérieur du campus :

- Séances pédagogiques scolaires : au sein ou aux alentours des écoles de La Murette, Chirens, Saint Nicolas de Macherin, Voiron.
- Séances techniques en extérieur (orientation, technique, mobilité) : 30km environ autour de Voiron.

## Le plan d'accès :

Afin de mieux situer l'emplacement de l'IFV ci-dessous vous aller visualiser le plan d'accès.



### Coordonnées GPS :

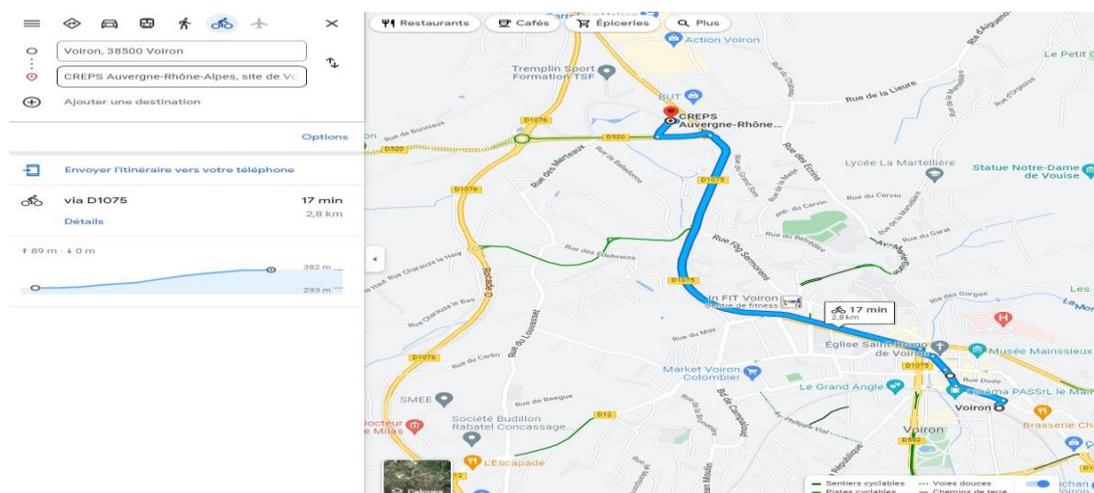
Latitude : 45.383172 Longitude : 5.577228

### Pour venir en transport en commun:

L'arrêt de bus le plus proche est la ligne 1 au départ de la gare de Voiron, arrêt Brunerie.  
<http://www.paysvoironnais.com>

### Pour venir à vélo depuis la gare :

Une bande cyclable relie la gare de Voiron au campus de la Brunerie, permettant un accès sécurisé à vélo (3 kms, 80 m de dénivelée).





# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de l'Institut de formation du vélo doit être connu lu et connu de tous les stagiaires et personnels qui fréquentent les locaux du centre de formation, afin d'en appliquer les règles assurant un fonctionnement harmonieux pour le plus grand bénéfice de tous.

La version à jour est consultable sur notre site : <http://www.formation-velo.com/> avec les conditions générales de vente et transmis avec votre contrat de formation.

## PROCÉDURE DE RECLAMATIONS

La procédure de réclamations ainsi que son formulaire est consultable sur notre site : [https://formation-velo.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=70&Itemid=207](https://formation-velo.com/index.php?option=com_content&view=article&id=70&Itemid=207)

## DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE

### VOS DROITS :

- Bénéficier d'une formation de qualité, financée pour certain·e·s par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par le Fonds Social Européen.
- Disposer d'une information claire et précise sur la formation que vous allez suivre.
- Bénéficier d'un accompagnement pédagogique et administratif individualisé tout au long de votre parcours de formation.
- Pour ceux qui y ont droit : bénéficier d'une rémunération par Pôle Emploi ou par le Conseil Régional ARA pour les stagiaires relevant de la formation professionnelle.
- Bénéficier de la protection sociale des stagiaires de la formation professionnelle continue.
- Bénéficier du régime général de la sécurité sociale en cas d'accident du travail.
- Être représenté par des délégués.

### VOS DEVOIRS :

Outre le devoir d'être assidu, ponctuel, motivé et de tout mettre en œuvre pour atteindre vos objectifs, vous devez :

- Signer tous les jours, matin et après-midi, de votre signature officielle, les feuilles d'émargement.
- Justifier toutes vos absences par un document (arrêt maladie, convocation à un examen...).
- Respecter le règlement intérieur que vous avez signé.
- Remplir un questionnaire de compétences d'entrée en formation et de sortie de formation. Répondre à notre enquête téléphonique sur votre devenir, 3 mois après la fin de votre formation et pour les stagiaires financés par la Région, nous adresser vos contrats de travail ou attestation de travail.
- Signer le document intitulé « attestation d'inscription aux sessions de validation » qui prouve votre inscription à l'examen préparé.
- Signer un formulaire de collecte de données personnelles.
- Compléter le questionnaire de satisfaction en fin de formation.
- Assister aux bilans intermédiaires et finaux collectifs et individuels, programmés par le Centre de Formation.
- Pour les formations financées par le Conseil Régional ARA, vous devrez signer la charte des droits et des devoirs du stagiaire du Conseil Régional et un protocole individuel de formation dont un exemplaire de chaque, vous sera remis en entrée de formation.



## CONTACTS UTILES

### Quelles solutions pour se loger aux alentours de l'IFV?

- **Form'toit** : Dispositif financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Mise en relation avec des particuliers proposant des logements.

Vous êtes en formation et vous êtes à la recherche d'un logement ?

Plus d'info : [cliquez ici](#)

- **Résidence Jeunes LES NOYERS VERTS VOIRON**

Pour les 18-25 ans, en activité professionnelle, en formation, en stage ou en alternance. Contact : 04 76 07 37 11  
Plus d'info : [cliquez ici](#)

- **Le CLLAJ - Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes**

Est un service gratuit pour les moins de 25 ans et vous accompagne pour trouver votre logement.

Plus d'info : [cliquez ici](#)

- **Tremplin Sport Formation** propose des chambres à la semaine en pension complète ou demi-pension directement sur le campus où se trouve l'IFV. Vous pouvez les contacter au 04 76 67 04 05 ou par mail [standard@trempainsport.fr](mailto:standard@trempainsport.fr) pour obtenir un devis.

- **Campings et gites**

Plusieurs campings et gites de groupe se trouvent à proximité (+/- 15min) de Voiron.

LA FERME DU PAYSAN (la murette) : [Cliquez ici](#)

Campings autour du lac de Paladru : [Cliquez ici](#)

- **La colocation entre stagiaires** : les participants à nos formations proviennent de toute la France. Pensez à partager les frais de logement avec d'autres participants que vous rencontrerez lors des sélections. C'est une solution fréquemment utilisée par nos stagiaires.

### Santé :

En cas d'urgence, vous trouverez ici les contacts qui pourront vous être utiles :

- *Hôpital de Voiron* - 14 Route des Gorges, 38500 Voiron  
Contact : 04 76 67 15 15
- *Clinique de Chartreuse à Voiron* Contact : 04 76 67 22 22
- *SAMU* : 15 / *Pompiers* : 18
- *Police Municipale de Voiron* : 04 76 67 27 43
- *Centre anti-poison* : 04 72 11 69 11

### Location de vélos :

- **Agence de Mobilité du Pays Voironnais** : <http://www.paysvoironnais.com/mobilites/velo-883.html>
- **Véligood Voiron (Vélos solidaires Pays Voironnais)** : <https://veligood.org/>
- **E-go Mobilité Electrique (Voiron)** :  
37 avenue François Mitterrand 38500 Voiron  
Tél : 04 76 06 44 31
- **Sport 2000 Voiron ZI des Blanchisseries (en face de l'IFV)** :  
<https://www.sport2000voiron.com/> Tél : 04 76 66 89 90
- **Méto Vélo Grenoble (tarif au QF)** : <http://www.metrovelo.fr/>
- **Natura Vélo Charavines** : <https://naturavelo.com/>

### Que faire aux alentours de l'IFV (activités, lieux à visiter...) :

- **Office de Tourisme de Voiron** : <https://ww.paysvoironnais.info/>



## INFOS PRATIQUES

### Restauration :

Sur le campus et aux alentours il est possible de trouver des endroits pour prendre la pause le midi.

- *Self de Tremplin Sport Formation* : pour cela il faut faire une carte auprès de l'accueil de TSF que vous pourrez recharger. (contact : 04 76 67 04 05)
- *Zone industrielle « Blanchisseries »* : tout près de l'IFV, il est possible de trouver plusieurs commerces et lieux de restauration.

Il n'est pas autorisé de se restaurer dans les locaux de l'IFV. Le pique-nique est interdit sur les espaces de Tremplin Sport Formation. Il est toléré sur la zone haute (Vers le parc aventure et les zones de Trial) et la zone d'entrée du Campus.

### Extranet Stagiaires :

Les stagiaires disposent d'un extranet sur le logiciel FormDev sur lequel ils pourront retrouver leur planning et différents documents administratifs. Depuis cet extranet il est possible de laisser des remarques et messages à l'attention de l'équipe.

### WIFI :

L'IFV dispose d'un accès WIFI pour les stagiaires. Ce code est affiché dans la salle de cours de l'IFV. Afin de conserver une qualité de connexion correcte pour l'ensemble des utilisateurs, il est demandé de n'utiliser ce WIFI que pour les besoins des cours (recherche internet, déclarations...) et de déconnecter son WIFI lorsque vous n'en avez pas besoin.

### Prêt de livres :

L'IFV met à disposition des stagiaires une bibliothèque d'ouvrages consacrés à la pratique et à l'enseignement du vélo. Le prêt de livres est gratuit et s'effectue à partir d'une fiche d'emprunt. En cas de non retour d'un livre emprunté, le livre devra être remplacé par l'achat d'un nouveau, ou remboursé au prix de vente.



Institut  
de formation  
du vélo